

Les dangers d'un boycott contre Israël

Par **JEAN-PIERRE DUBOIS** Président de la Ligue des droits de l'homme (LDH)

Aujourd'hui comme hier, le conflit israélo-palestinien projette sur la société française un halo de passions, de solidarités et de colères. Toutes ne servent pas la solution juste de ce conflit et certaines mettent parfois en danger les principes que nous avons en partage. On a vu un ministre de la République, «ministre du droit» qui plus est, critiquer devant le Crif une campagne de boycott, et parler de «*produits casher*» pour désigner les «produits des colonies illégales d'Israël». De tels propos nourrissent la confusion entre religieux et politique et, de fait, légitiment une ethnicisation du politique. Comment sortir de la confusion, assurer la victoire du droit sur le fait sans ajouter la rage à la rage et l'injustice à l'injustice ?

D'abord en refusant d'assimiler les peuples et leurs gouvernants. Les Israéliens ne se confondent pas plus avec Nétanyahou ou Lieberman que les Palestiniens avec les dirigeants du Hamas. Ensuite en soutenant celles et ceux qui, au sein de la société israélienne, continuent à se battre courageusement pour que le nom d'Israël ne devienne pas synonyme d'oppression. Enfin, en sanctionnant ceux qui violent le droit international. Il nous faut rappeler, fermement, que tous les territoires occupés depuis plus de quarante ans le sont illégalement ; que Jérusalem n'est pas plus la «capitale éternelle et indivisible d'Israël» que le Koweït n'était la dix-neuvième province de l'Irak de 1990 ; que chaque colonie devra être évacuée, que chaque territoire devra être restitué, que chaque morceau du mur déclaré illégal par la Cour internationale de justice devra être détruit.

Parler, même fermement, ne suffit pas. Il faut des actes qui sanctionnent la colonisation, particulièrement au plan économique. Boycoter, donc, les produits des entreprises coloniales ? Difficile, car le gouvernement israélien en dissimule systématiquement l'origine. Boycoter alors tous les produits israéliens, puisque ce serait «cela ou rien» ? Ce serait confondre Israël et ses colonies, c'est-à-dire faire exactement le jeu des partisans du «Grand Israël». Confondre le combat contre les gouvernants avec le boycott de toute une société, ce serait faciliter l'amalgame insupportable entre boycott des produits israéliens et «boycott des juifs». L'effroyable lapsus de la ministre française de la Justice, venant après les accusations aussi injustes qu'insultantes d'«incitation à la discrimination raciale» dirigées contre des militants et notamment contre une adhérente de la Ligue des droits de l'homme, témoigne déjà d'une légitimation par les plus hautes autorités de l'Etat de cette dérive vers une «importation ethnicisante» du conflit israélo-palestinien. Nous devons nous en garder comme de la peste.

La LDH n'a, dans cette affaire comme en toute autre, qu'un seul camp : le camp du droit. C'est pourquoi elle appelle tous les citoyens à exiger des autorités françaises qu'elles le fassent respecter. Qu'elles refusent le «traitement préférentiel» - accordé aux produits israéliens par l'Union européenne - à toute importation de produits «coloniaux» ou même de produits dont il n'est pas indiscutablement établi qu'ils ne sont pas les fruits de l'oppression coloniale. C'est non seulement possible, c'est légal : la Cour de justice de l'Union européenne vient, dans un arrêt du 25 février 2010, de donner raison aux autorités du port de Hambourg qui ont pris cette décision.

Il n'est pas d'avenir humain à Jérusalem hors de la coexistence de deux Etats viables pour deux peuples égaux en droits. La LDH, fidèle au refus de l'injustice qui l'a fait naître, place le droit commun de l'humanité au-dessus de la loi du plus fort. Elle appelle à exiger l'application de l'article 2 de l'accord d'association entre l'Union et Israël sur le respect des droits de l'homme, et la sanction de tous les crimes de guerre dont le rapport Goldstone a établi l'existence au nom de l'ONU, qu'ils aient été commis par l'armée israélienne ou par le Hamas. L'injustice ne durera que tant que nous la tolérerons.